

Mise en situation « Tante et son conjoint » - activité

Activité

Ressource:

Ressources d'éducation sur la prévention de la violence fondée sur le sexe

Année(s): 7e 8e 9e

Le nouveau conjoint de ta tante surveille ses textos. Est-ce que tu mêles de tes affaires?



Liens au programme-cadre d'ÉPS

7e année : A1.1, A1.2, A1.4, A1.5, A1.6, D1.1, D1.3, D2.2

8e année : A1.1, A1.2, A1.4, A1.5, A1.6, D2.2, D2.3, D3.2, D3.3

Survol de l'activité

Le respect, la confiance, et l'établissement de limites saines sont des éléments d'une relation saine. Les jeunes doivent comprendre les caractéristiques d'une relation saine et connaître les signes d'une relation malsaine afin d'acquérir les habiletés requises pour établir et entretenir des relations saines tout au long de leur vie. Cette mise en situation examine les caractéristiques d'une relation saine, les signes annonciateurs d'une mauvaise relation, et l'importance d'intervenir de façon sécuritaire et empathique en tant que témoin ou personne de l'entourage.

Au cours de cette activité, les élèves :

- prendront conscience de leurs sentiments et examineront ceux d'autres personnes en ce qui concerne les relations saines et l'établissement de limites saines;
- effectueront une réflexion sur leurs valeurs et leurs croyances en ce qui a trait aux limites saines dans les relations intimes, à l'importance du respect de la vie privée, et aux difficultés d'intervenir efficacement de manière subtile en tant que témoin ou personne de l'entourage.

La vidéo pour cette activité est divisée en deux parties.

Dans la première partie de la vidéo, Julie Lalonde expliquera la complexité de la situation présentée dans la mise en situation de la tante et son conjoint. Par exemple :

- les caractéristiques d'une relation saine;
- importance de maintenir son indépendance;
- importance du respect de la vie privée, de la confiance, et de limites dans une relation.

Dans la deuxième partie de la vidéo, Julie résumera les principales leçons à tirer de la mise en situation.

Matériel

- Lien URL à la [vidéo de mise en situation de la tante et son conjoint](#) et matériel de projection
- [Fiche de la mise en situation avec la tante](#) et son conjoint ou fiche numérique projetée sur un écran

- Questions pour l'animation
- Pourquoi est-il important de respecter la vie privée d'autrui?
- Comment pouvons-nous établir des limites et maintenir notre indépendance dans des relations?
- Comment pouvons-nous communiquer nos limites à notre partenaire?
- Comment pouvons-nous gérer nos insécurités dans une relation?
- Comment réagiriez-vous si une personne partageait quelque chose de privé à votre sujet sans votre consentement ou ne respectait pas votre vie privée?
- Grande feuille de papier ou document électronique partagé
- **Ressource pour les élèves: Napperon**
- **Feuille de travail**
- La **Banque de ressources d'éducation sur la prévention de la violence fondée sur le genre** pour d'autres ressources.

Évaluation

Lors de la partie Mise en situation, écoutez les discussions en petits groupes pour évaluer la compréhension des élèves des notions de respect de la vie privée, de respect, et de confiance afin de renseigner les prochaines étapes.

Lors de la partie Action, utilisez les réponses des élèves du napperon et de la feuille de travail pour évaluer leur compréhension du consentement, de l'impact du contrôle dans une relation, et de la mise en application de stratégies dans de telles situations.

À la fin de la Consolidation, utilisez les billets de sortie des élèves pour évaluer leur compréhension des stratégies qui peuvent être utilisées dans de telles situations.

Activité

Mise en situation

Invitez les élèves à travailler en petits groupes, chacun avec sa copie du napperon (ou une grande feuille de papier ou un document partagé par groupe). Les élèves inscrivent l'énoncé suivant au milieu du napperon : « Tout le monde a le droit au respect de sa vie privée ». Les petits groupes doivent ensuite trouver des réponses à certaines des questions ci-dessous et les inscrire dans les encadrés extérieurs de leur napperon.

- Pourquoi est-il important de respecter la vie privée d'autrui?
- Qu'est-ce que le non-respect de la vie privée d'une personne?
- Quelles sont certaines choses que les gens peuvent dire ou faire qui ne respectent pas la vie privée d'une personne?
- Pourquoi est-il important de pouvoir garder certaines choses privées?

Animez une discussion avec l'ensemble de la classe et invitez les élèves à faire part de leurs idées pour consolider le travail effectué en petits groupes.

Présentez la mise en situation de la tante et son conjoint à la classe. Animez une discussion avec l'ensemble du groupe pour recueillir les réactions initiales des élèves. Vous pourriez faciliter la discussion en posant les questions suivantes :

- Quel est le problème?
- Selon vous, comment votre tante se sent-elle par rapport au fait que son conjoint surveille ses textos?
- Que ressentez-vous relativement à cette situation?
- Est-ce que cela respecte ou non la vie privée de votre tante?

Action

Présentez la première partie de la vidéo de mise en situation de la tante et de son conjoint.

Invitez les élèves à travailler au sein de leur petit groupe, à revoir les idées qu'elles et ils ont consignées sur leur napperon et à ajouter ce qu'elles et ils ont appris sur le respect de la vie privée en regardant la première partie de la vidéo.

Demandez aux élèves d'utiliser la feuille de travail ou une autre stratégie (p. ex., grande feuille de papier, visite de la galerie, « Penser à deux, c'est mieux ») pour examiner de plus près la situation en répondant aux questions suivantes :

1. Quelles sont certaines choses que vous gardez privées et certaines que vous pourriez partager avec d'autres personnes (p. ex., mots de passe, journal intime, calendrier partagé, fil de messages d'un groupe, message individuel)?
2. Est-ce que ces choses sont différentes selon votre relation avec une personne (p. ex., meilleur(e) ami(e), partenaire, membre de la famille)?
3. En pensant à toutes les personnes avec lesquelles vous communiquez (p. ex., camarades, meilleur(e)s amie(e)s, partenaire, fils de messages de clubs ou de groupes communautaires), comment établissez-vous des limites et maintenez-vous votre indépendance (p. ex., vous prenez vos propres décisions et les communiquez clairement avec fermeté, vous pouvez dire « non », vous avez un contrôle sur ce que les autres partagent à votre sujet)?
4. Comment réagiriez-vous si une personne partageait quelque chose de privé à votre sujet sans votre consentement ou si elle ne respectait pas votre vie privée? Que diriez-vous? Quel ton adopteriez-vous (p. ex., fermeté)?
5. Dans cette situation, comment exprimeriez-vous vos inquiétudes à votre tante pour qu'elle saisisse vraiment votre préoccupation à son égard (p. ex., « Je vois... », «Je ressens... »)?

Ensuite, présentez la deuxième partie de la vidéo de mise en situation de la tante et de son conjoint.

Encouragez les élèves à porter attention à l'importance d'intervenir de façon sécuritaire, respectueuse et empathique en tant que témoin ou personne de l'entourage. Encouragez les élèves à prendre des notes dans la section à cette fin sur leur feuille de travail en écoutant Julie.

Après avoir visionné la deuxième partie de la vidéo, animez une discussion avec l'ensemble des élèves pour échanger sur les messages qui les ont interpellés. Créez ensuite une liste avec eux des adultes de confiance et des organisations de la région qui peuvent apporter du soutien additionnel.

Consolidation

Demandez aux élèves de remplir individuellement leur billet de sortie sur la feuille de travail ou d'enregistrer leurs réponses (audio ou vidéo), et encouragez-les à fonder leurs réponses sur leur compréhension du consentement et du respect de la vie privée et à décrire des stratégies qu'elles et ils pourraient utiliser dans de telles situations.

Prolongement de l'activité

Avant le début de l'activité, passez en revue avec les élèves le Modèle de prise de décision I.D.É.A.L. pour orienter leur réflexion. Ce modèle de prise de décision comprend cinq étapes :

- I – « Identifier » le problème;
- D – « Décrire » les possibles solutions;
- É – « Évaluer » les points forts et les points faibles de chaque solution;
- A – « Agir » pour mettre en œuvre la meilleure solution;
- L – Tirer une « leçon » à partir des choix.

Après l'activité, utilisez le Modèle de prise de décision I.D.É.A.L. avec les élèves pour examiner d'autres **misés en situation de Traçons-les-limites**.

Passez en revue diverses stratégies avec les élèves relativement à des moyens efficaces de communication, d'affirmation de soi, d'établissement de limites, de régulation des émotions, de désamorçage de situations tendues et potentiellement violentes, de sensibilisation des gens à assumer la responsabilité pour leurs gestes, et d'aide à une personne qui en a besoin.

Regardez **d'autres vidéos** comme **Introduction à la prévention de la violence fondée sur le genre** ou **Introduction au consentement** pour poursuivre les discussions sur les gestes à poser.

Animez des discussions sur le consentement dans diverses relations (p. ex., frères et sœurs, partenaire, amie ou ami). Comment peut-on décrire ces relations?

Notes au personnel enseignant

- Avant de lancer des discussions en classe, soyez conscient de ce que vos élèves peuvent avoir vécu dans le passé, directement ou indirectement, ou de ce qu'elles et ils peuvent vivre maintenant en lien au sujet abordé. Certains peuvent avoir été victimes de harcèlement à caractère sexuel ou avoir reçu des messages textes inappropriés et ne pas avoir réagi correctement. Il est donc important d'identifier des ressources auprès desquelles il est possible d'obtenir de l'aide (p. ex., adulte de confiance, personnel enseignant, conseillère ou conseiller en orientation, travailleuse sociale ou travailleur social, services sociaux, infirmière-hygiéniste ou infirmier-hygiéniste, agente ou agent de liaison de l'école) que vous pouvez suggérer discrètement à des élèves ou dont vous pouvez faire part à l'ensemble de la classe.
- Assurez-vous que les élèves connaissent les ressources et les services d'aiguillage et qu'elles et ils peuvent y avoir accès au besoin. Vous pouvez aussi consulter la [banque de ressources d'éducation sur la prévention de la violence fondée sur le sexe](#) pour d'autres ressources.
- Collaborez avec le personnel de soutien à l'école (p. ex., conseillère ou conseiller en orientation, travailleuse sociale ou travailleur social, direction) pour vous assurer de sa disponibilité pour aider ou aiguiller les élèves au besoin pendant et après les discussions.
- Offrez la possibilité aux élèves de consigner leurs sentiments de diverses façons (notes, photos, gribouillis, dessins). Les élèves peuvent réagir de bien des façons à cette mise en situation. Aidez-les à exprimer leurs sentiments de manière saine.
- Proposez aux élèves des stratégies pour reconnaître et gérer leurs émotions et pour prendre soin d'elles-mêmes et d'eux-mêmes ainsi que de leur bien-être.
- Présentez des moyens efficaces de communiquer et de s'affirmer.
- Rappelez aux élèves les « bons » et les « meilleurs » conseils avant, pendant et après l'activité (Section pour commencer : [Conseils pour des discussions constructives en classe](#)).
- Lorsque vous discutez avec les élèves de sujets qui peuvent toucher intimement leur vie personnelle, indiquez clairement les limites de la confidentialité entre le personnel enseignant et les élèves. Le personnel enseignant se doit de protéger les enfants et les jeunes. Si les commentaires d'un élève soulèvent des questions ou des préoccupations, vous devriez lui parler en privé, à un moment

approprié. Il faut comprendre le contexte de l'information partagée pour déterminer quelle mesure, le cas échéant, doit être prise. Si un élève divulgue qu'elle ou il est susceptible de subir des torts, cette information ne peut demeurer confidentielle. Comme professionnel de l'éducation travaillant directement avec les élèves et collaborant avec d'autres personnes qui le font, si vous avez des motifs raisonnables de soupçonner qu'un enfant a besoin ou pourrait avoir besoin de protection, vous avez **l'obligation de le signaler** sans délai à la société d'aide à l'enfance. Demandez l'assistance de la direction pour vous acquitter de votre obligation de faire un signalement.